RÉSUMÉ DU HPG

Protection des civils après le désengagement des missions de la paix

Réduire les risques en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Soudan

Véronique Barbelet et Gemma Davies en collaboration avec Pascal Kaboy Mupenda, Juvenal Manegabe et Emmanuel Kandate

Novembre 2026



Les lecteurs sont encouragés à reproduire le contenu pour leurs propres publications, à condition qu'elles ne soient pas vendues à des fins commerciales. ODI Global demande à être dûment cité et à recevoir une copie de la publication. Pour une utilisation en ligne, nous demandons aux lecteurs de faire un lien vers la ressource initiale sur le site de ODI Global. Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de ODI Global ou de nos partenaires.

Cette œuvre est placée sous licence CC BY-NC-ND 4.0.

Comment citer ce document : Barbelet, V., Davies, G. en collaboration avec Kaboy Mupenda, P., et al. (2026) *Protection des civils après le désengagement des missions de la paix : réduire les risques en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Soudan*. Rapport du HPG. Londres : ODI Global (https://odi.org/en/publications/protection-of-civilians-post-peacekeeping-drawdowns-reducing-risks-post-in-drc-south-sudan-and-sudan).

Le présent document PDF a été préparé conformément aux bonnes pratiques en matière d'accessibilité.

Photo : Vue du centre de Mohongoza depuis le village de Kaboneke, Territoire de Kalehe, Province du Sud-Kivu, RDC, avril 2026 © Nonviolent Peaceforce

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes de Kalehe, dans le Sud-Kivu, en République démocratique du Congo (RDC), pour avoir partagé leur expérience lors des groupes de discussion, ce qui a permis d'ancrer cette étude dans leur réalité. Merci également à tous les professionnels qui ont pris le temps de participer aux entretiens. Nous remercions les relecteurs pour leurs commentaires précieux. Cette étude a été rendue possible et soutenue par les équipes de pays de Nonviolent Peaceforce au Soudan, au Soudan du Sud et en RDC. L'équipe de recherche tient tout particulièrement à remercier l'équipe de Nonviolent Peaceforce en RDC pour son soutien lors de la collecte de données à Kalehe. Nous adressons des remerciements tout particuliers à Imane Karimou et Felicity Gray pour leur soutien et leur aide dans la réalisation de cette étude, ainsi que pour leurs contributions au rapport. Nous remercions les collègues du Humanitarian Policy Group (HPG) pour leur soutien tout au long du projet : Clément Bruce et Scarlett Moore pour la gestion du projet, Sara Hussain et Jessica Rennoldson pour la révision, la conception et la production, Almas Korotana et Kate Oliver pour leur soutien en matière de communication et d'engagement politique, ainsi que Freddie Carver pour l'assurance qualité.

A propos de ce rapport

Ce document a été élaboré en partenariat avec Nonviolent Peaceforce dans le cadre du consortium « Contribuer à des sociétés pacifiques et sûres » (2024-2031), qui vise à générer des données factuelles et des enseignements afin de renforcer la sûreté et la sécurité des civils grâce à des approches menées au niveau local, non violentes et axées sur les relations, destinées à prévenir et à répondre aux risques de violence.

À propos des auteurs

Les numéros ORCID sont indiqués lorsqu'ils sont disponibles. Veuillez cliquer sur l'icône ID à côté du nom de l'auteur pour accéder à sa fiche ORCID.

Véronique Barbelet[ID] est chercheuse associée au HPG de ODI Global.

Gemma Davies est directrice de recherche au HPG de ODI Global.

Pascal Kaboy Mupenda est chercheur principal au Research Initiatives for Social Development (RISD).

Juvenal Manegabe est chercheur principal à RISD.

Emmanuel Kandate est chercheur et directeur général de RISD.

Résumé

Introduction

Lorsque les missions de la paix se désengagent, cela a des répercussions importantes sur la protection des civils (PoC), compte tenu du rôle essentiel que jouent ces missions dans la PoC. Ces dernières années, plusieurs missions de maintien de la paix ont été désengagées, sous l'effet de décisions indépendantes de leur volonté, alors même que la dynamique des conflits continue d'alimenter les violences à l'encontre des civils. Qu'elle soit motivée par des considérations politiques au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU), par des enjeux politiques au niveau national ou par la crise des liquidités, une réduction de la présence, de l'empreinte et des activités des missions de maintien de la paix peut entraîner des lacunes critiques en matière de protection des civils et nécessiter une adaptation importante de l'écosystème plus large des acteurs susceptibles de contribuer à réduire les risques pesant sur la sécurité des civils.

Ce rapport porte sur la protection des civils dans les contextes de transition au Sud-Kivu (République démocratique du Congo), au Soudan du Sud et au Darfour (Soudan). Aux fins de la présente étude, on entend par « contextes de transition » les situations marquées par des conflits et des violences, dans lesquelles on observe une évolution significative de la présence, de l'empreinte et des capacités d'un acteur majeur de la protection des civils, ayant des répercussions sur les capacités de protection des civils et sur la manière dont celle-ci est perçue par la population civile. Cette étude examine les lacunes en matière de protection des civils dans les contextes de transition et analyse la manière dont les différents acteurs de la protection des civils s'efforcent de les combler. Le présent rapport ne porte pas exclusivement sur les transitions liées aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies ni sur les transitions au sein des Nations Unies telles qu'elles sont décrites dans les cadres politiques des Nations Unies. Il aborde au contraire la notion de situation de transition de manière plus large, en tenant compte notamment du rôle que jouent les missions de maintien de la paix et leur désengagement dans la définition de la protection des civils (PoC) dans les contextes de transition. Cette étude soutient qu'une compréhension plus globale des actions, des relations et des acteurs de protection tout au long du cycle d'un conflit peut contribuer à anticiper et à gérer l'évolution des enjeux liés à la protection dans les contextes de transition. À ce titre, cette étude adopte une approche fondée sur l'écosystème de la protection, en mettant l'accent sur la diversité des acteurs contribuant à la protection des civils, ainsi que sur leurs actions et leurs interactions.

L'importance du désengagement des missions de la paix pour la protection des civils dans les contextes de transition

Le désengagement des missions de la paix a une incidence considérable sur la manière dont la protection des civils est perçue dans les contextes de transition. Les missions de maintien de la paix constituent un acteur majeur de la protection des civils, principalement en raison de leur mandat délivré par le CSNU, ainsi que de leur envergure, de leurs ressources et de leurs modalités opérationnelles. Là où elles sont présentes, elles représentent une part importante des capacités de protection des civils. De ce fait, leur présence façonne le paysage de la protection des civils dans les contextes de transition. Lorsque les missions de la paix se désengagent de zones où la violence et les conflits continuent de faire peser des risques importants sur les civils, cela entraîne une diminution considérable des capacités de protection des civils et rend nécessaire de réinvestir et de renforcer ces capacités de protection des civils par d'autres moyens et par l'intermédiaire d'autres acteurs. En fin de compte, la manière dont les missions de la paix se désengagent peut créer d'importantes lacunes en matière de protection des civils, qui sont souvent difficiles à combler (voir Gorur, 2025).

La présence de missions de maintien de la paix peut avoir un effet de substitution involontaire sur le rôle et les capacités des autres acteurs. Les acteurs humanitaires et de la consolidation de la paix susceptibles de contribuer à la protection des civils peuvent s'appuyer, directement ou indirectement, sur les capacités logistiques des missions de maintien de la paix pour mener leurs propres opérations. Cela a des implications pour le maintien et le renforcement des capacités de protection des civils lorsque les missions de la paix se désengagent. Si certains acteurs ont eu recours, à des degrés divers, au soutien logistique et opérationnel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), les personnes interrogées ont systématiquement souligné que leur capacité à intervenir dans le Sud-Kivu a été fortement affectée par la perte des moyens logistiques et de sécurité que la MONUSCO leur fournissait auparavant (voir également le DRC Conflict Sensitivity Hub, 2024). Au Soudan du Sud, la présence de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS) a également influencé le choix des lieux où les organisations humanitaires s'implantent. Le désengagement de l'UNMISS de la gestion des sites de protection des civils a entraîné un retrait des opérations humanitaires qui, selon certaines informations, auraient été encouragées par la Mission et le gouvernement du Soudan du Sud à déménager hors des sites afin que les populations n'y restent pas.

La manière dont les capacités de protection des civils sont financées avant, pendant et après le désengagement d'une mission affecte la capacité des autres acteurs à renforcer leurs capacités opérationnelles et de protection des civils dans les contextes de transition. La littérature consacrée au désengagement des missions de la paix qualifie ce phénomène de « précipice financier » (Lilly, 2021 ; Levine-Spound et MacClinchy, 2022a). En RDC, le contexte de transition a souffert d'un manque chronique de financement. La planification financière destinée à accompagner le transfert des responsabilités de la MONUSCO vers le gouvernement et le reste de l'équipe pays des Nations Unies a fait défaut et a manqué de clarté (voir également DRC Conflict Sensitivity Hub, 2026). Dans ces trois contextes de transition, certaines tentatives ont été menées pour atténuer ce « précipice financier ». Bien que ces efforts aient permis un certain transfert délibéré des activités de protection, les données disponibles suggèrent qu'ils n'ont pas réussi à empêcher le « précipice financier » tant redouté.

Le caractère transitoire de ces contextes est fortement influencé par les processus propres aux missions de maintien de la paix, car ceux-ci ont tendance à mobiliser une part importante du capital politique des gouvernements nationaux et à accaparer les ressources limitées des équipes pays des Nations Unies, des organisations internationales non gouvernementales et, dans une certaine mesure, de la société civile nationale et locale. L'un des principaux constats tirés du désengagement de la MONUSCO du Sud-Kivu a été de noter à quel point tous les acteurs avaient consacré beaucoup d'espace, de temps et de ressources au processus de désengagement de la MONUSCO lui-même, laissant ainsi peu de place à d'autres instances ou approches permettant d'aborder les implications de ce désengagement pour la protection des civils (PoC) dans le Sud-Kivu. En conséquence, le désengagement des missions de la paix a imposé une approche de la transition centrée principalement sur les Nations Unies et l'État, laissant peu d'espace, de temps et de moyens à une discussion plus large sur ce à quoi pourrait ressembler la protection des civils sans mission de maintien de la paix, avec un ensemble d'acteurs plus diversifié.

Dans les contextes de transition, les besoins en protection des civils augmentent en raison du « précipice sécuritaire ». La caractéristique commune aux contextes de transition du Sud-Kivu, du Darfour et du Soudan du Sud est que le désengagement des missions de la paix n'a pas été accompagné d'une diminution des besoins en protection des civils. En effet, ces contextes se sont tous caractérisés par un besoin constant, et souvent croissant, de capacités en protection des civils. Les raisons de ces désengagements des missions de la paix étaient diverses, liées à leur nature politique et aboutissant le plus souvent à des calendriers qui échappaient au contrôle des missions de maintien de la paix sur le terrain. Dans les trois contextes, elles résultaient généralement d'une combinaison de pressions financières exercées par les États membres, de considérations politiques au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies et d'un affaiblissement du consentement du pays hôte. Le désengagement des missions de zones entières a inévitablement des répercussions sur la dynamique des

conflits et sur les capacités d'intervention des acteurs de protection des civils, un phénomène souvent qualifié de « précipice sécuritaire » (voir Lilly, 2021 ; Gorur, 2025). Ce phénomène peut modifier les comportements des acteurs armés, voire parfois les inciter (Druet, 2026), car il leur suggère involontairement que la communauté internationale s'intéresse moins au conflit, sans compter la perte d'effet dissuasif, de visibilité et de contrôle sur les agissements des acteurs armés.

Les approches adoptées dans les contextes de transition manquent d'adaptabilité. En RDC, au Soudan et au Soudan du Sud, les transitions des missions de maintien de la paix ont été confrontées à des situations politiques et à des dynamiques de conflit en constante évolution, sans disposer des capacités nécessaires pour s'y adapter et en tenir compte (voir Mamiya et al., 2020, concernant l'Opération hybride Union africaine Nations Unies au Darfour (UNAMID)). En RDC, alors que la planification du désengagement de la MONUSCO des autres provinces a été suspendue, celui du Sud-Kivu s'est poursuivi sans grand changement, malgré l'évolution de la dynamique du conflit. La situation sécuritaire dans le Sud-Kivu s'est détériorée dès juin 2024, avec une recrudescence des activités des groupes armés se traduisant par des affrontements de faible intensité et des actes de violence, en partie en raison du vide sécuritaire laissé par le désengagement de la MONUSCO. Au Soudan, la transition de l'UNAMID n'a pas permis de préparer la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (UNITAMS) à faire face à des changements radicaux, notamment au coup d'État militaire de 2021. Au Soudan du Sud, les personnes interrogées ont souligné que la fermeture des bases de l'UNMISS avait eu lieu précisément au moment où les capacités de cette dernière auraient pu être nécessaires, alors que la situation sécuritaire se détériorait considérablement. On constate un manque général de plans de contingence prévoyant les pires scénarios en contextes de transition, ainsi que de mesures qui devraient être mises en place par divers acteurs. Cette situation s'explique par les dynamiques politiques au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies et avec les États hôtes, qui entravent la capacité des missions de maintien de la paix à s'adapter lorsque de tels scénarios se concrétisent pendant la phase de désengagement.

Conséquences de l'approche actuelle en matière de désengagement des missions de la paix

Un recours excessif envers les États pour assumer la responsabilité de la protection des civils. Les transitions s'opéraient traditionnellement à mesure que la situation évoluait vers la paix, l'idée étant que les États hôtes assument la responsabilité de la protection de leurs civils tout en continuant à bénéficier du soutien des fonds, programmes et agences des Nations Unies. Cette hypothèse continue aujourd'hui encore de guider la planification des transitions. Cependant, la nature des contextes de transition au Sud-Kivu, au Darfour et au Soudan du Sud exigerait un effort considérable de la part des États hôtes, en raison de l'escalade de la violence et des besoins toujours élevés en matière de protection des civils. Dans les trois contextes étudiés, cette tâche s'avère d'autant plus difficile pour trois raisons principales, qui se traduisent par des lacunes dans la mise en œuvre de la protection des civils : le fait que les États hôtes continuent d'être des auteurs importants de violences à l'encontre des civils ; le manque de confiance des civils dans la capacité et la volonté des autorités du pays hôte à les protéger, qui en découle ; et la perte de contrôle territorial qui résulte trop souvent d'une évolution rapide de la dynamique des conflits, ce qui compromet la capacité des autorités du pays hôte à protéger les civils dans les zones qui ne relèvent pas de leur contrôle.

Absence d'inclusion de divers acteurs dans le désengagement des missions de la paix. Étant donné que les capacités et les besoins en protection des civils dans les contextes de transition dépendent largement de la manière dont les missions de la paix se désengagent, la capacité d'un large éventail d'acteurs à influencer et à façonner ce processus est déterminante pour ses résultats. Si les politiques de désengagement des missions mettent l'accent sur une réorganisation de la présence des Nations Unies et sur le transfert de responsabilités aux autorités du pays hôte et à d'autres entités des Nations Unies, elles reconnaissent également l'importance d'associer un éventail plus large d'acteurs, notamment la société civile locale et nationale. En effet, les données disponibles montrent que « les processus de transition des missions de la paix qui associent les organisations de

la société civile seront mieux adaptés au contexte et tireront davantage parti des capacités locales en matière de protection » (Levine-Spound et MacClinchy, 2022b : 1). Pourtant, même avec les meilleures intentions, le désengagement des missions de la paix se heurte encore à des difficultés pour impliquer un éventail plus large d'acteurs (CIVIC, 2023), comme on a pu le constater en RDC, au Soudan du Sud et au Soudan.

Un niveau de préparation insuffisant chez l'ensemble des acteurs. Étant donné que les besoins en protection des civils restent élevés en raison de la persistance des conflits et de la violence en RDC, au Soudan et au Soudan du Sud, le niveau de préparation ou de planification était proportionnellement faible dans tous ces contextes. Comme l'a souligné un acteur de la protection interrogé en RDC, « tout le monde a été pris au dépourvu par la rapidité [du désengagement], mais personne n'avait envisagé cette éventualité ». La préparation et la planification en vue de faire face aux conséquences du désengagement des missions de la paix posent certains défis, notamment le fait que le calendrier précis de ce désengagement est souvent confirmé à la dernière minute, ce qui complique la planification. À cela s'ajoute la difficulté, mais aussi la nécessité, de planifier dans des contextes en constante évolution. Enfin, les ressources limitées rendent difficile la préparation aux conséquences du désengagement des missions de la paix sur la protection des civils.

Opportunités et défis d'une approche de la protection des civils davantage axée sur les écosystèmes et les civils : examen des rôles des différents acteurs, de la complémentarité et du leadership

Les communautés jouent un rôle important, mais leur champ d'action est limité. Alors que les capacités de protection des civils (PoC) diminuent dans les contextes de transition étudiés et que cette situation ne peut être facilement atténuée par les autorités publiques ou d'autres acteurs, les communautés et les acteurs au niveau communautaire, tels que les autorités traditionnelles ou la société civile locale, jouent un rôle important dans leur propre protection et celle de leurs communautés. Si ces acteurs peuvent atténuer les risques de protection et contribuer à l'amélioration des résultats dans ce domaine, ils ne peuvent toutefois pas se substituer au devoir des autorités de l'État ni au rôle des missions de maintien de la paix, ni combler toutes les lacunes en matière de protection liées aux transitions. En RDC, le rôle joué par les communautés et les acteurs locaux reste limité, et ceux-ci sont confrontés à des contraintes et à des risques élevés. Le renforcement des capacités mené par les missions de maintien de la paix et d'autres acteurs permet aux communautés de jouer leur rôle dans les contextes de transition. Cependant, les personnes interrogées en RDC ont également estimé que, là où un héritage positif subsistait, celui-ci restait fragile et nécessitait un soutien supplémentaire pour tirer pleinement parti des investissements réalisés par la MONUSCO ainsi que par d'autres acteurs. Les limites auxquelles sont confrontées les communautés peuvent être atténuées en renforçant les liens avec le soutien extérieur dans les contextes de transition.

Absence de soutien systématique de la part des acteurs externes pour la protection à base communautaire. Tous les acteurs concernés, y compris les missions de maintien de la paix, reconnaissent de plus en plus que la protection des civils nécessite des efforts complémentaires de la part d'un large éventail d'acteurs, ainsi que des interventions qui s'articulent autour des actions menées par les communautés elles-mêmes et s'appuient sur celles-ci, tout en s'inscrivant dans le cadre d'initiatives diplomatiques et de plaidoyer aux niveaux infranational, national, régional et mondial. Ce consensus est toutefois compromis par l'accent mis sur le rôle des autorités étatiques en matière de protection et influencé par une vision optimiste de la dynamique des conflits. Cette situation est encore aggravée par la réticence de certains acteurs à réorienter leurs approches vers des stratégies de protection plus proactives et préventives. En conséquence, lorsque les capacités de protection des civils diminuent dans les contextes de transition en raison du désengagement des missions de la paix, les organisations humanitaires ne sont pas nécessairement présentes pour prendre le relais et atténuer les lacunes en matière de protection des civils. Tant au Darfour qu'au Sud-Kivu, des efforts ont été déployés pour renforcer les capacités afin de pallier les lacunes en matière de protection des civils, notamment en finançant

l'organisation Nonviolent Peaceforce pour qu'elle mette en œuvre des programmes visant à prévenir et à réduire la violence à l'encontre des civils, grâce à un travail auprès des communautés et à d'autres stratégies de protection directe.

Les contextes de transition nécessitent davantage de complémentarité, de collaboration et de coordination, grâce à un écosystème plus diversifié pour la protection des civils. Compte tenu des capacités limitées en matière de protection des civils en contextes de transition, il est urgent de mettre en commun ces capacités limitées au moyen d'approches plus collaboratives, complémentaires et coordonnées afin de combler les lacunes en matière de protection des civils. Les contextes de transition étudiés ont montré qu'il n'était pas toujours évident de déterminer qui était le mieux placé pour mener à bien certains aspects spécifiques de la protection des civils, et que les différents acteurs avaient des perceptions divergentes quant à la contribution des missions de maintien de la paix à la sûreté et à la sécurité. Les difficultés rencontrées par les missions de maintien de la paix pour soutenir les approches de protection axées sur les communautés et centrées sur les civils soulignent l'opportunité que pourraient offrir les partenariats en matière de protection des civils avec des acteurs extérieurs aux missions, notamment la société civile locale et nationale ainsi que les organisations internationales non gouvernementales spécialisées, dans la protection des civils dans les contextes de transition. Même si des instances de coordination existent, elles n'ont pas automatiquement débouché sur une collaboration plus stratégique avant et après le désengagement des missions de la paix. Comme on pouvait s'y attendre compte tenu de leur mandat, les grandes missions de maintien de la paix multidimensionnelles ont été perçues à maintes reprises comme exerçant une influence politique considérable auprès des autorités du pays hôte et, dans une certaine mesure, auprès des autres parties au conflit. À mesure que les missions de la paix se désengagent, elles perdent non seulement les capacités individuelles de leur personnel et l'expertise technique nécessaires pour s'engager politiquement sur les questions relatives à la protection des civils, mais elles perdent également ce poids politique (voir Gorur, 2025). Cet état de fait devrait guider la manière dont les Nations Unies se repositionnent après la transition afin de s'assurer qu'elles conservent la capacité de s'engager sur les dimensions politiques de la protection des civils, en prenant en compte les options permettant de réaffirmer ce rôle et de préserver leur capital politique, notamment par le biais de ses relations avec le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Conclusion et recommandations

Les contextes de transition offrent à la fois des opportunités et posent des défis pour combler les lacunes en matière de protection des civils, comme on a pu le constater au Sud-Kivu, au Darfour et au Soudan du Sud. Dans les trois contextes étudiés, les équipes de pays des Nations Unies, y compris les missions de maintien de la paix, ont abordé ces contextes de transition comme des occasions de restituer aux autorités nationales leur devoir de protéger leurs civils et de réaffirmer ce devoir. Cela a constitué en soi un obstacle à la réduction des lacunes en matière de protection des civils.

Les trois contextes de transition étudiés montrent également que les acteurs susceptibles de contribuer à combler les lacunes en matière de protection des civils ne sont pas toujours prêts à se mobiliser et à assumer des rôles supplémentaires, car les capacités de protection des civils s'amenuisent à mesure que les missions de la paix se désengagent. Cela concerne aussi bien les autorités de l'État que les acteurs humanitaires, de protection et de consolidation de la paix.

La collaboration entre les différents acteurs qui s'efforcent de combler les lacunes en matière de protection des civils dans les contextes de transition n'est pas toujours efficace. Bien que les partenariats en matière de protection des civils, notamment avec les missions de maintien de la paix, se multiplient, ces dernières devraient toutefois réfléchir à leur pouvoir et à leur approche afin de garantir que ces partenariats débouchent sur une plus grande complémentarité, une répartition adéquate des rôles et une collaboration permettant d'améliorer les résultats en matière de protection.

En fin de compte, ce n'est qu'à condition que tous les acteurs et toutes les institutions concernées aient une vision réaliste de la nature de ces contextes de transition que les défis pourront être relevés et les opportunités exploitées. Les discours, les politiques et les cadres actuels relatifs aux transitions reposent sur l'hypothèse d'un processus normativement positif, qui se traduit par une réduction du soutien et de l'engagement internationaux en raison d'une amélioration du contexte et d'un renforcement de la volonté et des capacités des acteurs nationaux à prendre le relais. Si l'on ne repense pas la planification et la préparation à la transition pour s'éloigner des processus normativement positifs et tenir compte de la réalité des défis et des besoins, les contextes de transition continueront de présenter des lacunes critiques et ne parviendront pas à mobiliser les partenaires adéquats pour y remédier.

Cette étude met en évidence la possibilité de concrétiser les opportunités et de surmonter les défis et les obstacles afin de mieux combler les lacunes en matière de protection des civils en contextes de transition. Pour ce faire, les divers acteurs travaillant à prévenir et réduire la violence ainsi qu'à atténuer les lacunes en matière de protection des civils devraient tenir compte des recommandations suivantes :

- Les contextes de transition exigent une meilleure préparation et une meilleure planification, notamment en anticipant les scénarios les plus défavorables et en mettant en place des stratégies de protection des civils plus claires et plus collectives.
- Ces stratégies devraient identifier les domaines dans lesquels il est possible de tirer parti des capacités existantes.
- Les acteurs les plus influents, tels que les missions de maintien de la paix ainsi que les fonds, programmes et agences des Nations Unies, doivent réfléchir attentivement à la manière dont ils tiennent compte des dynamiques de pouvoir afin de favoriser une collaboration plus équitable, la complémentarité et les partenariats, en repensant leur façon d'interagir et de travailler avec les autres.
- Les contextes de transition exigent que le secteur humanitaire, y compris les fonds, programmes et agences des Nations Unies, réoriente son action en matière de protection vers la prévention et la réduction de la violence à l'encontre des civils, en s'attaquant activement aux menaces de protection et en cherchant de manière proactive à réduire les risques de protection.
- Il est nécessaire d'investir dans l'amélioration des pratiques en matière de protection communautaire et centrée sur les civils, notamment afin de garantir des interventions plus durables qui s'appuient sur l'autonomie, les stratégies et l'appropriation par les communautés de leur propre protection.
- Les équipes pays des Nations Unies, y compris le Coordinateur résident et Coordinateur humanitaire dans les contextes de transition, doivent réfléchir à la manière de tirer le meilleur parti de leur capital politique pour s'engager davantage sur l'aspect politique de la protection des civils et venir en complément des efforts déployés par d'autres acteurs afin de combler les lacunes en matière de protection des civils.

Références

CIVIC – Centre for Civilians in Conflict (2023) Integrated United Nations approaches to protection during peacekeeping transitions: lessons learned from MONUSCO. CIVIC (https://civiliansinconflict.org/wp-content/uploads/2023/11/CIVIC_Integrated_POC_UN_Transition_Report_EN_BAT_web.pdf).

DRC Conflict Sensitivity Hub (2026) Quand les casques bleus s'en vont : retrait de la MONUSCO de la province du Sud-Kivu, dans l'est de la RDC, juin 2024-novembre 2025. Goma: DRC Conflict Sensitivity Hub (https://cs-hub.org/fr/resources/quand-les-casques-bleus-sen-vont-retrait-de-la-monusco-de-la-province-du-sud-kivu-dans-lest-de-la-rdc-juin-2024-novembre-2025/).

DRC Conflict Sensitivity Hub (2024) Rapport synthèse sur les effets du retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation au Congo « MONUSCO » Période couverte : Mai-juin 2024. Goma: DRC Conflict Sensitivity Hub (https://cs-hub.org/fr/resources/rapport-synthese-sur-les-effets-du-retrait-de-la-mission-de-lorganisation-des-nations-unies-pour-la-stabilisation-au-congo-monusco-periode-couverte-mai-juin-2024/).

Druet, D. (2026) Peacekeeping transitions during crisis. New York: International Peace Institute (www.ipinst.org/2026/05/peacekeeping-transitions-during-crisis).

Gorur, A. (2025) Protection after UN peacekeeping mission departures: considerations for protection actors navigating capacity gaps. NRC, CIVIC and GPC (https://www.nrc.no/resources/reports/protection-after-un-peacekeeping-mission-departures-considerations-for-protection-actors-navigating-capacity-gaps).

Levine-Spound, D. and MacClinchy, W. (2022a) 'Prioritizing the protection of civilians during peacekeeping transitions: Lessons learned from MONUSCO'. CIVIC (www.civiliansinconflict.org/knowledge/prioritizing-the-protection-of-civilians-during-peacekeeping-transitions-lessons-learned-from-monusco/).

Levine-Spound, D., MacClinchy, W. (2022b) 'In a worsening DRC, how can the Security Council keep focus on protection of civilians?' IPI, 13 December (https://theglobalobservatory.org/2022/12/worsening-drc-security-council-protection-of-civilians/).

Lilly, D. (2021) 'Considering the protection of civilians during UN Peacekeeping transitions'. New York: IPI (www.ipinst.org/2021/01/considering-the-protection-of-civilians-during-un-peacekeeping-transitions).

Mamiya, R., Hansen, W., Atta-Asamoah, A., et al. (2020) *Assessing the of the United Nations-African Union Hybrid Operation in Darfur (UNAMID)*. Oslo: Norwegian Institute of International Affairs (https://trainingforpeace.org/publications/assessing-the-effectiveness-of-the-united-nations-african-union-hybrid-operation-in-darfur-unamid/).

Le Humanitarian Policy Group (HPG, Groupe de politique humanitaire) est l'une des principales équipes mondiales de chercheurs indépendants et de professionnels de la communication travaillant sur les questions humanitaires. Il se consacre à l'amélioration des politiques et des pratiques humanitaires grâce à une combinaison d'analyses, de dialogues et de débats de haute qualité.

Humanitarian Policy Group
ODI Global
Four Millbank
London SW1P 3JA
Royaume-Uni

Tél : +44 (0) 20 7922 0300
E-mail : hpgadmin@odi.org
Site Web : odi.org/hpg